LES ARTICULATIONS DU DISCOURS

**Avant-propos**

On distingue deux catégories de mots et locutions servant à articuler le discours : ceux qui, en introduisant une phrase, servent à indiquer son rapport logique avec ce qui précède, et ceux qui, à l'intérieur d'une phrase, servent à coordonner les mots entre eux, à lier entre elles des propositions indépendantes, ou à subordonner une proposition à une autre.

On ne traitera ici que de la première catégorie (1) ; il s'agit le plus souvent d'adverbes, de locutions adverbiales, plus rarement de conjonctions de coordination (celles-ci étant plutôt réservées à lier les mots ou les propositions indépendantes à l'intérieur d'une phrase, et non pas à articuler une phrase avec ce qui précède). Ces outils d'articulation se placent parfois au début de la phrase, parfois après le verbe; certains d'entre eux pouvant indifféremment se placer au début de la phrase ou après le verbe.

En fonction du rapport logique qu'elles introduisent, on peut distinguer :

Les articulations d'adjonction

Les articulations introduisant une restriction ou une rectification

Les articulations introduisant une alternative ou une alternance

Les articulations introduisant une explication

Les articulations introduisant une conséquence

Les articulation introduisant opposition, différence ou contraire.

Les articulations introduisant une conclusion

Cette distinction est un peu arbitraire (certains mots et locutions sont difficilement classables), mais elle fournit du moins un cadre pratique permettant de se repérer dans la logique des articulations du discours.

L'ADJONCTION

Les articulations d'adjonction servent à introduire une phrase venant simplement s'ajouter à ce qui précède. Théoriquement elles n'impliquent pas d'autres rapports logiques que l'ajout ou le renchérissement, Mais en pratique il arrive qu'elles apportent une nuance supplémentaire (notamment la conjonction « et »).

ET

Généralement ce mot ne sert pas à introduire toute une phrase : il sert à coordonner deux mots ou deux propositions indépendantes à l'intérieur d'une phrase . D'ordinaire les éléments du discours coordonnés par « et » sont plutôt sentis comme étant simultanés dans la pensée (même s'ils désignent des faits qui, eux, ne sont pas simultanés) : c'est seulement la matérialité du langage qui oblige à les désigner l'un après l'autre (à la différence d'éléments coordonnés par « aussi », « encore », etc. ̶ Cf. ci-après):

Exemple : Nous prendrons l'apéritif **et** nous déjeunerons

Mais en liant deux propositions indépendantes, la conjonction  « et » peut aussi exprimer :

— Une opposition : Vous avez à peine commencé **et** vous êtes déjà fatigué!

— Une conséquence : Je n'ai pas vu la marche **et** je suis tombé.

**Remarques :**

**1) En langue écrite, l'utilisation de « et » pour exprimer la conséquence permet souvent d'alléger la phrase :**

Exemple : L'homme a détruit sans discernement beaucoup d'espèces animales, **et** tout l'équilibre écologique s'en est trouvé modifié.

**2) Quand on coordonne plus de deux propositions, la conjonction « et » ne se met que devant la dernière, les autres étant simplement précédées d'une virgule :**

Exemple : Je suis sorti de la maison**,** j'ai fermé la porte à clef **et** je suis parti.

**3) Dans quel cas peut-on mettre une virgule avant la conjonction « et » introduisant une seconde proposition indépendante ?**

C'est conseillé quand les deux propositions n'ont pas la même construction :

Exemple : C'est votre professeur**, et** vous devez le respecter.

(mais on dira plutôt : « j'ai vu votre professeur **et** je lui ai parlé »)

Mais beaucoup d'auteurs utilisent la virgule avant « et » pour seulement mettre en relief ce qui va suivre :

Exemple : «Le petit prince avait pris au sérieux des mots sans importance**, et** il était devenutrès malheureux. » (Saint-Exupéry)

AUSSI / ENCORE

On emploie ces mots pour ajouter une idée qui, en apparence du moins, n'était pas présente à l'esprit quand on énonçait ce qui précède, et qu'on trouve bon de mentionner ensuite. Ces mots se mettent généralement après le verbe.

Exemples : « Depuis mon départ, il avait loué ma chambre pour ne pas avoir de voisin; il avait **aussi** fait poser une petite chatière grillée au milieu de la porte. »  (Balzac)

Ce n'est pas tout d'être intelligent; il faut **encore** apprendre un métier.

ATTENTION : en phrase négative, « aussi » et « encore » sont remplacés par « non plus » :

Exemples : Il ne faut pas faire de fautes de syntaxe; il ne faut pas **non plus** faire de fautes d'orthographe.

ATTENTION : « aussi » a un autre emploi très différent. Cf. ci-après : l'expression de la conséquence.

DE PLUS / BIEN PLUS / QUI PLUS EST / IL Y A PLUS / EN OUTRE

C'est aussi pour ajouter une idée qu'on emploie ces expressions, mais cette fois pour renchérir, pour insister sur une idée supplémentaire importante qu'on tient à souligner.

**DE PLUS** se met généralement en début de phrase; plus rarement après le verbe :

Exemples : Il faisait froid; **de plus** il s'était mis à pleuvoir.

Il s'est montré très prudent; il avait **de plus** veillé à avertir son chef.

**BIEN PLUS** a le même sens que « de plus » et se met toujours en début de phrase.

**QUI PLUS EST** se met soit en début de phrase, soit en incise entre virgules.

Exemples : Ce détour par le cap Horn allonge beaucoup le voyage. **Qui plus est,** la navigation y est très dangereuse.

Mon oncle était un gros mangeur, et c'était, **qui plus est**, un sacré buveur!

**IL Y A PLUS** se met toujours en début de phrase, et il est souvent suivi de deux points. Il est parfois précédé de « mais », pour exprimer une rectification qui renchérit.

Exemple : Il disait que ce n'était rien, que c'était seulement une fatigue passagère. **Mais il y** **avait plus :** comme on l'apprit par la suite, il était déjà atteint d'un cancer.

**EN OUTRE** se met soit en début de phrase, soit après le verbe.

Exemples : Vous aurez un logement de fonction. **En outre** on mettra une voiture à votre disposition.

Ce chien est très affectueux avec ses maîtres; c'est **en outre** un excellent gardien.

MÊME / ET MÊME / ET ........ MÊME

Ces expressions marquent aussi l'adjonction, en y ajoutant une gradation, un renchérissement ou l'inclusion dans un ensemble :

Exemples : Tout le monde lui promettait un brillant avenir, **et** on pensait **même** qu'il serait bientôt ministre.

La crise frappe tous les pays : **même** les plus grandes puissances sont concernées.

**Remarque** : « voire » et « voire même » (expression tout à fait admise par l'Académie, quoi qu'en disent les pseudo-puristes!) ont le même sens (gradation, renchérissement ou inclusion dans un ensemble), mais ne s'emploient que devant un mot, et ne peuvent pas servir à introduire toute une phrase

D'UNE PART ................. D'AUTRE PART

D'UN CÔTÉ ................... DE L'AUTRE

Ces deux expressions (elles sont équivalentes) indiquent qu'on a affaire à deux choses qui, bien qu'elles soient distinctes (et même parfois opposées), doivent être toutes les deux prises en compte comme ayant une égale importance.

Exemple : **D'une part** il est exact qu'il n'a pas agi très honnêtement; **d'autre part** nous sommes bien obligés de reconnaître que cela nous a bien aidés!

D'AUTRE PART

Employée seule, cette locution sert à embrayer sur une nouvelle idée, un nouveau raisonnement, une nouvelle étape du raisonnement. Elle fait donc office de transition.

Exemple : ...il faudra donc préciser ce point. **D'autre part**, on ne peut pas aborder cette question, sans se demander si... etc. (nouvelle étape du raisonnement)

OR

Cette conjonction sert à amener un nouvel élément dans un récit ou dans la chaîne d'un raisonnement (parfois en opposition plus ou moins nette avec les éléments précédents). Elle se met toujours au début de la phrase.

Exemple : « J'étais fort épris de Phèdre, mais dès qu'Ariane paraissait, je détournais les yeux et dissimulais, redoutant sa jalousie de soeur aînée. **Or**, laisser insatisfait un désir, c'est malsain » (Gide)

« Comme elle possédait, devant l'habitation, un étroit jardin, elle cultivait quelques légumes. **Or**, une nuit, on lui vola une douzaine d'oignons. » (Maupassant)

CELA DIT...

Cette expression (généralement placée au début de la phrase) indique que ce qui précède n'est pas suffisant, et doit encore être complété par ce qu'on va dire (avec parfois une nuance d'opposition partielle).

Exemple : Il est indéniable que l'implantation de cette entreprise dans notre région améliorerait beaucoup la situation de l'emploi. **Cela dit**, il reste encore beaucoup de points à régler pour que ce projet se réalise.

**Remarque**: On dit toujours « cela dit », et jamais \* [ceci dit] : car « cela » renvoie toujours à ce qui précède, et « ceci » à ce qui suit.

QUANT À / POUR CE QUI EST DE / EN CE QUI CONCERNE

Ces expressions, généralement employées au début de la phrase quand elle servent à articuler le discours, sont utilisées pour introduire une donnée secondaire du raisonnement, jusque là laissée de côté et qu'on tient quand même à ajouter. Les deux premières peuvent être suivies d'un nom ou d'un verbe à l'infinitif; la troisième ne sert qu'à introduire un nom.

Exemple : Ce qui est sûr, c'est que nous allons travailler d'arrache-pied. **Quant à** savoir si nous aurons fini à temps, c'est une autre histoire.

Voilà en quoi consistera votre travail. **Pour ce qui est** **de** votre salaire, nous en reparlerons plus tard.

Nous avons tous les chiffres relatifs à l'économie de la région. **En ce qui**  **concerne** le tourisme, les statistiques seront publiées ultérieurement.

(D'ABORD) / ENSUITE / PUIS / ET PUIS / ENFIN

Ces locutions servent à ajouter les uns aux autres plusieurs idées, plusieurs arguments. De ce fait, elles sont souvent utilisées pour structurer tout un paragraphe. Exemple :

Plusieurs raisons expliquent l'extraordinaire réussite de cet homme. **D'abord** son contexte familial : né dans une famille aisée, choyé par ses parents, ayant reçu une solide éducation, il avait, déjà beaucoup d'atouts en main. Il eut **ensuite** la chance de rencontrer au cours de ses années de formation deux ou trois amis d'exception qui surent lui redonner courage dans les moments difficiles et qui lui ouvrirent des horizons que sa famille, si cultivée fût-elle, ne lui avait pas laissé entrevoir. **Et puis** il faut bien reconnaître qu'il avait débuté sa vie professionnelle à une époque où la conjoncture était particulièrement favorable, et où il était permis de beaucoup entreprendre sans risquer beaucoup. **Enfin** il est certain que son tempérament à la fois passionné et raisonnable, où se mêlait curieusement l'optimisme et la lucidité, le prédisposait au maniement des affaires et des hommes, et donc à accéder aux plus hautes fonctions dans la société.

AUTRES EXPRESSIONS :

En plus des locutions spécifiques, on peut aussi employer pour introduire l'adjonction certaines formules comme : « A cela s'ajoute... » / « il convient d'ajouter... » / « Ajoutons que... » / « Sans compter que ... », etc.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

LA RECTIFICATION ET LA RESTRICTION

Il s'agit encore d'ajouter quelque chose au discours, mais pour le rectifier ou le restreindre, pour en en limiter la portée ou l'envisager sous un autre angle.

NON SEULEMENT...................MAIS ENCORE

NON SEULEMENT................... MAIS AUSSI

NON SEULEMENT...................MAIS SURTOUT

NE...PAS SEULEMENT......ENCORE / AUSSI / SURTOUT

Ces expressions servent à renchérir avec une nuance de rectification, car elles soulignent que la première idée n'est pas suffisante. On emploie « surtout » dans la seconde partie de l'expression pour indiquer que la seconde idée est beaucoup plus importante que la première.

Exemples : Il **n'**est **pas seulement** riche; il est **aussi** très généreux.

**Non seulement** il est intelligent**, mais encore** il est beau.

**Non seulement** c'est inutile, **mais** c'est **surtout** très risqué.

PLUTÔT / OU PLUTÔT

Ces locutions marquent la rectification. « Plutôt » (qui se met après le verbe) a le sens de « plus réellement ». « Ou plutôt » (devant le mot ou le membre de phrase qu'il introduit) a le sens de : « pour être plus exact ».

Exemples : On dit souvent que le singe imite l'homme; n'est-ce pas **plutôt** l'homme qui imite le singe ?

L'homme est un animal raisonnable, **ou plutôt** qui devrait l'être.

DU MOINS / TOUT AU MOINS

Ces deux locutions marquent la restriction, la seconde avec plus de force (Elle a le sens de : « en se bornant au minimum ») Elles peuvent se mettre au début de la phrase, ou après le verbe. Quand elles sont au début de la phrase, on fait généralement l'inversion pseudo-interrogative.

Exemples : Il était compétent dans ce domaine; **du moins** **le prétendait-il.**

« Il était irascible et sa voix cassante me déplaisait. **Tout au moins n'avait-il pas** le regard inquiet de mon oncle » (Julien Green)

EN FAIT / EN RÉALITÉ / A VRAI DIRE

Ces locutions rectificatives pourraient également être classées dans les locutions d'opposition, car il s'agit d'une rectification qui s'oppose à ce qui vient d'être dit, ou du moins en atténue l'importance.

D'ailleurs elles sont souvent précédées de « mais », ce qui souligne encore plus leur caractère d'opposition.

Exemples : « Théoriquement on sait que la terre tourne; **en fait** on ne s'en aperçoit pas. » (Proust)

Tout le monde le croyait malade; **en réalité** il avait simplement pris un jour de congé.

On a d'abord cru à un terrible accident; **à vrai dire**, ce n'était pas si grave.

D' AILLEURS / DU RESTE / AU RESTE

Ces expressions servent avant tout à introduire une idée qui vient enlever de l'importance à celle qui précède, mais sans vraiment s'opposer à elle. Elles peuvent se mettre au début de la phrase ou après le verbe (« au reste » se met plutôt au début).

Exemples : J'ignore absolument de quoi il s'agit; je vous avouerai **du reste** que ça m'est bien égal.

Nous pouvons traverser, il n'y a plus de voitures; **d'ailleurs** le feu vient de passer au vert.

« **Au reste** vous saurez / que je n'ai demeuré qu'un quart d'heure à le faire »

(Oronte parlant de son sonnet, dans *Le Misanthrope* de Molière).

PAR AILLEURS

Cette locution (refusée par les puristes, mais bien attestée chez les écrivains et admise par Grevisse) sert généralement à introduire un autre point de vue sur ce qui vient d'être dit.

Exemple : Vous avez les diplômes requis pour occuper ce poste, et **par ailleurs** votre curriculum vitae montre que vous avez déjà une grande expérience dans ce domaine.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

L'ALTERNATIVE / L'ALTERNANCE

OU

C'est la conjonction type de l'alternative et de la disjonction. Généralement elle n'introduit pas une phrase entière, mais seulement un mot ou une proposition indépendante à l'intérieur d'une phrase.

Exemples : Je prendrai le bus **ou** le métro.

Je viendrai à pied **ou** je prendrai le bus

OU BIEN

C'est un simple renforcement de « ou ». On l'emploie souvent répété pour insister sur chacun des deux membres d'une alternative.

Exemple : J'hésite encore : **ou bien** je vais partir dès ce soir, **ou bien** j'attendrai jusqu'à demain matin.

SOIT ....... SOIT

Ainsi répété, « soit » a le même sens que  « ou bien », et sert à introduire chacun des deux membres d'une alternative, qu'il s'agisse de deux mots ou de deux propositions.

Exemples : Vous le rencontrerez **soit** à son bureau, **soit** sur le chantier.

C'est comme vous voulez : **soit** vous venez dès ce soir, **soit** vous n'arrivez que demain matin.

SINON

Cette conjonction a le sens de « ou dans le cas contraire ». On l'emploie donc quand on envisage que le premier membre de l'alternative pourrait ne pas avoir lieu.

Exemple : J'espère que je trouverai un bus; **sinon** je prendrai un taxi.

TANTÔT ..............TANTÔT

Ainsi répété, « tantôt » marque l'alternance. Il introduit aussi bien deux mots que deux propositions.

Exemples : je bois **tantôt** du thé, **tantôt** du café au lait.

**Tantôt** j'allais me promener au bord du lac; **tantôt** je restais à lire dans le jardin.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

L'EXPLICATION

En français le terme « explication » a deux sens :

- Il peut désigner un développement destiné à faire comprendre quelque chose

- Il peut désigner ce qui donne la raison d'une chose

Le premier sens concerne plutôt le COMMENT, le second concerne le POURQUOI.

a) Confirmation et développement

EN EFFET / DE FAIT / EFFECTIVEMENT

Ce sont les locutions couramment utilisées pour introduire une phrase venant confirmer et/ou développer ce qui vient d'être dit. Elles peuvent se mettre aussi bien en début de phrase qu'après le verbe.

Exemples : La météo avait prévu de fortes précipitations, et il est tombé **en effet** en une nuit autant de pluie qu'en un mois. (Confirmation)

Ce musicien a vraiment beaucoup de qualités : c'est **en effet** non seulement un excellent pianiste, mais il est également capable de diriger un orchestre et même de composer. (Développement)

Je vous avais dit que ce cheval avait des chances de remporter le prix d'Amérique : et **de fait** c'est lui qui a gagné la course.

On craignait que ça ne finisse mal, et **effectivement** c'est ce qui est arrivé.

b) Cause :

CAR / EN EFFET

« Car » est la conjonction type servant à introduire la cause. Elle se met toujours en début de proposition, jamais après le verbe.

Exemple : Elle ne viendra pas à cette soirée, **car** son père ne veut pas qu'elle sorte le soir.

La locution « en effet », déjà mentionnée pour introduire une confirmation ou un développement, est également employée pour introduire la cause. Elle peut se mettre en début de phrase ou après le verbe.

Exemples : Il ne mérite aucune récompense : **en effet** il ne s'est donné aucune peine.

Je ne viendrai pas ce soir : j'ai **en effet** trop de travail.

N.B. L'expression « car en effet » est toujours fautive quand il s'agit d'introduire seulement une cause. Mais s'il s'agit d'introduire à la fois l'idée de cause et celle de confirmation, elle peut se justifier (au sens de « parce que effectivement »). Mais dans ce cas, pour éviter de faire crier les puristes, il vaut mieux mettre « en effet » après le verbe :

Exemple : Tout le monde le félicitait : **car** il avait **en effet** réussi à faire ce qu'il avait promis.

(il y a deux idées conjointes : il avait promis quelque chose, et effectivement il avait réussi à le faire / Et c'est parce qu'il avait effectivement réussi à faire ce qu'il avait promis que tout le monde le félicitait).

**Remarque** : Il y donc en français peu de mots et de locutions servant à introduire la cause (il y en a davantage pour introduire la conséquence et l'opposition. Cf. ci-dessous). En fait le français a beaucoup d'autres moyens pour exprimer la cause, moyens qui ne relèvent pas des articulations du discours faisant l'objet de notre étude . Notons-les quand même ici pour mémoire :

La subordination : parce que  / puisque / comme, etc. (« je l'aime, parce qu'il est beau »)

Un nom précédé d'une préposition (« elle l'a tué par jalousie »)

L'infinitif précédé d'une préposition (« à trop exiger, on se fait mal voir »)

Le gérondif ( « Je me suis fais mal en tombant »)

La juxtaposition des propositions (asyndète) (« Il est partit tôt, il avait sommeil »)

Les deux points (« La fillette pleurait : son père l'avait frappée)

De toute façon, pour introduire une phrase ou un développement expliquant la cause de ce qui précède, on peut toujours utiliser des formules comme celles-ci :

Cela s'explique par le fait que...

Ce ( + substantif ) s'explique par le fait que...

Cela tient au fait que...

Il y a une (plusieurs) raison(s) à cela :

La raison (la cause) de ce (+ substantif) est que...

La raison en est que...

etc.

Mais il ne s'agit plus vraiment de locution d'articulation : ce sont de véritables petites phrases annonçant qu'on va expliquer la cause de ce qui précède.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

LA CONSÉQUENCE

DONC

C'est la conjonction type de la conséquence. On la met plutôt après le verbe :

Exemple : L'inondation avait été si forte que tous les ponts avaient été emportés. Il fallait **donc** faire un long détour par le sud pour passer sur l'autre rive.

AUSSI

Quand il introduit une conséquence, ce mot se met toujours au début de la phrase, et généralement celle-ci prend l'inversion « pseudo-interrogative » :

Exemple : On ne connaît pas encore toute la vérité. **Aussi convient-il** de rester prudent.

AINSI

Bien qu'il s'agisse en soi d'un adverbe de manière, « ainsi » introduit souvent une idée de conséquence (on voit bien le glissement logique : les choses se sont passées d'une façon telle qu'elles ont eu cette conséquence...) :

Exemple : Il avait rendu beaucoup de services autour de lui. Il s'était **ainsi** attiré l'amitié d'un grand nombre de gens.

ALORS

Bien qu'il s'agisse d'un adverbe à connotation plutôt temporelle, il introduit parfois une idée de conséquence (Là aussi on voit bien le glissement logique : à ce moment-là la situation a été telle qu'elle a entraîné cette conséquence...) :

Exemple : Il arrive parfois que le membre soit gangrené : il faut **alors** envisager l'amputation.

PAR CONSÉQUENT

Exemple : « De toute façon elle sera ici ce soir. **Par conséquent** inutile de se tracasser. » (Proust)

AUTRES ARTICULATIONS DE LA CONSÉQUENCE :

Comme pour la cause, Il existe pour introduire la conséquence de nombreuses expressions autres que des adverbes ou locutions adverbiales. Notons par exemple :

C'est pourquoi... / C'est pour cela que ... / C'est la raison pour laquelle... / C'est pour cette raison que ...

C'est ce qui explique que ... / Il s'ensuit (que) ... etc.

Exemples : Il a fait très mauvais au moment où les arbres fruitiers étaient en fleurs. **C'est** **la raison pour laquelle** il y a très peu de fruits cette année.

Voulant faire comme à Pampelune, des imbéciles avaient lâché en ville tout un troupeau de taureaux sauvages. **Il s'ensuivit** une panique indescriptible!

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

OPPOSITION / DIFFÉRENCE / CONTRAIRE

a) L'opposition

On prend ici le terme d'opposition au sens où l'on parle de propositions subordonnées d'opposition (on disait autrefois de concession). Il s'agit donc d'une articulation introduisant une critique de ce qui précède dans le discours : il peut s'agir d'une opposition totale (ce qui précède est critiqué comme étant faux), ou seulement partielle (on concède qu'il y a quelque vérité dans ce qui précède, mais on tient quand même à rectifier les choses).

MAIS

C'est la conjonction type de l'opposition. Toujours en début de phrase ou de proposition indépendante, elle peut exprimer aussi bien une opposition totale qu'une critique partielle de ce qui précède.

Exemples : Nous pensions finir ce travail en trois jours. **Mais** nous avons vite compris qu'il nous faudrait beaucoup plus de temps. (opposition totale)

C'est un bon travail. **Mais** on souhaiterait davantage de notes au bas des pages (opposition partielle)

CEPENDANT / POURTANT / NÉANMOINS / TOUTEFOIS /QUAND MÊME

Ce sont les locutions types d'opposition partielles : elles indiquent que, tout en concédant que ce qui vient d'être dit n'est pas faux, ce qu'on va dire le limite, le rectifie ou l'infirme en partie (elles ont le sens de « malgré ce qui vient d'être dit »). Elles peuvent se mettre soit au début de la phrase, soit après le verbe (« quand même » se met plutôt après le verbe).

Exemples : On ne le voyait plus. Nous savions **cependant** qu'il était toujours là.

« Les adultes parlaient librement devant moi; je circulais dans le monde sans y rencontrer d'obstacles; **pourtant** dans cette transparence quelque chose se cachait » (Simone de Beauvoir)

Il était évident qu'il n'aurait jamais dû agir ainsi. **Néanmoins** tous étaient prêts à l'excuser.

Le temps n'a pas l'air très menaçant; vous feriez bien **toutefois** de prendre un parapluie.

Cette voiture est bien vieille. Elle rend **quand même** de grands services.

QUOI QU'IL EN SOIT /DE TOUTE FAÇON

DE TOUTE MANIÈRE /EN TOUT CAS

Cette locution signifie que ce qu'on va dire reste vrai, même si on ne sait pas ce qu'il faut penser de ce qui précède. Elles servent notamment à introduire une phrase après qu'on a évoqué plusieurs éventualités : elles signifient alors que, quelle que soit l'éventualité qui se vérifiera, ce qu'on va dire reste valable. Elles se mettent souvent au début de la phrase, parfois après le verbe (dans ce cas « quoi qu'il en soit » se met entre virgules).

Exemples : Je ne sais pas combien nous serons à table ce soir. **De toute façon** il y aura assez à manger pour tous.

Vous pouvez bien faire comme vous voulez. **De toute manière** on vous critiquera.

Peut-être a-t-il raison, peut-être a-t-il tort. **En tout cas**, il ne manque pas de culot !

Il y a certainement plusieurs causes au réchauffement de la planète. **Quoi qu'il en soit** il semble bien que les émissions de CO 2 y contribuent beaucoup.

N'EMPÊCHE : /IL N'EMPÊCHE QUE / N'EMPÊCHE QUE

Ces locutions ont elles aussi , comme la plupart des locutions d'opposition, le sens de « malgré ce qui vient d'être dit ».

Exemples : « Le temps des grands projets muséographiques est sans doute révolu. **Il** **n'empêche** : à l'instar de ses prédécesseurs, Nicolas Sarkozy se devait, pour habiter pleinement la fonction présidentielle, de fonder *son* musée ». (Thomas Wieder, *Le Monde*, 24 janvier 2008, à propos du projet du musée de l'histoire de France) «**Il n'empêche que** je nourissais une rancune presque haineuse contre ma mère » (Mauriac)

« **N'empêche que** dans deux jours tu seras debout » (Boylesve)

RESTE QUE / IL RESTE QUE / IL N'EN RESTE PAS MOINS QUE

En soi les deux premières de ces trois expressions n'expriment pas forcément une opposition (elles signifient seulement qu'il reste quelque chose à ajouter...) Mais bien souvent c'est une objection qu'on introduit ainsi, et dans ce cas il s'agit bien d'une opposition. Ces locutions ont alors le sens de « il est néanmoins vrai que ». La troisième implique forcément une opposition. Toutes trois se mettent au début de la phrase.

Exemple : Cette affaire ne semble pas très risquée. **Il reste qu**'elle implique de prendre un crédit à long terme.

On peut évidemment lui trouver des excuses. **Il n'en reste pas moins que** c'est un rude coquin.

CERTES / SANS DOUTE

Contrairement aux locutions d'opposition ci-dessus mentionnées, celles-ci (qui peuvent se mettre aussi bien au début de la phrase qu'après le verbe) n'introduisent pas la phrase qui vient s'opposer à ce qui a été dit précédemment, mais la phrase à laquelle viendra s'opposer ce qui suit : c'est donc l'annonce d'une opposition qui va bientôt arriver. Habituellement la phrase suivante sera alors introduite par « mais », « pourtant », « néanmoins », etc.

Exemples : **Certes** on peut comprendre, dans une telle situation, les craintes et les objections de ceux qui préféreraient attendre avant d'agir. **Néanmoins** on est bien obligé de prendre une décision.

**Sans doute** ma présence ici vous étonne. **Mais** il fallait absolument que je vous voie.

b) La différence

EN REVANCHE / PAR CONTRE

Ces deux locutions (dont la seconde est tout à fait admise, quoi qu'en disent les puristes. On la trouve sous la plume de nombreux écrivains, à commencer par Gide qui y tenait beaucoup) n'expriment pas à proprement parler une opposition logique : elles signifient que ce qu'on va dire est différent de ce qui précède. Mais il est vrai qu'elles ont parfois la nuance d'un opposition (on dira par exemple : « On peut **sans** **doute** expliquer son geste; **par contre** on ne peut pas l'excuser.) Ces deux locutions peuvent se mettre soit en début de phrase, soit après le verbe.

Exemples : Actuellement la viande de boeuf est très chère. **En revanche** on peut encore trouver du porc à un prix relativement abordable

Il ne fait en anglais aucun progrès sensible. **Par contre,** il devient vraiment bon en mathématiques.

Vos idées sont très bonnes et votre expression est claire. Il faudrait **par contre** corriger l'orthographe.

**Remarque :** Il arrive souvent que ces deux expressions expriment le contraire, et pas seulement la différence. Dans ce cas elles sont pratiquement équivalentes de « au contraire ».

c) Le contraire

AU CONTRAIRE / À L'INVERSE

Cette fois il s'agit d'introduire une idée non pas différente de ce qui précède, mais franchement opposée. ( « à l'inverse » a le sens de : « d'une façon absolument contraire »). Ces deux expressions peuvent se mettre aussi bien au début de la phrase qu'après le verbe.

Exemple : Trop habituée depuis l'enfance au calme de la campagne, elle n'y trouvait aucun plaisir. Il lui fallait **au contraire** le déchaînement des tempêtes et la violence de la mer en furie.

Parfait dans son ordre, mais dénué de raison, l'animal est incapable de progrès. **À l'inverse,** l'homme, parce qu'il a la raison, n'a cessé de progresser au cours de son histoire, bien qu'au départ il ait pu paraître très inférieur à beaucoup d'animaux.

**Remarque** : l'adverbe **« inversement »** n'a pas le même sens que « à l'inverse ». Il indique plutôt une sorte de réciprocité :

Exemple : Vos conseils lui seront très utiles, et **inversement** il pourra vous aider quand vous en aurez besoin.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

CONCLUSION

BREF

Ce mot, placé au début de la phrase, introduit le résumé ou la conclusion de ce qui précède immédiatement (c'est la raison pour laquelle il ne peut pas servir pour introduire la conclusion générale d'un exposé) :

Exemple : Les informations les plus contradictoires circulaient sans qu'on pût les vérifier, personne ne savait ce qu'il fallait faire, les autorités étaient complètement débordées. **Bref** ce fut une pagaille indescriptible.

EN SOMME / SOMME TOUTE

Ces deux expressions, qui peuvent se mettre au début de la phrase ou après le verbe, ont le sens de « après avoir fait l'inventaire de tous les éléments à prendre en considération ». Curieusement « somme toute » indique plutôt que le tour de la question a été fait assez rapidement.

Exemples : je me sentais vide, incapable du moindre projet, et dégoûté de tout. Je n'avais plus, **en somme**, aucune raison d'exister. (D'après Céline)

**Somme toute,** face à de pareilles injustices, ces revendications semblent justifiées.

AINSI /AINSI DONC

Ce sont les locutions types pour introduire une conclusion. Elles signifient : « puisque les choses sont comme on vient de l'expliquer, il faut en conclure que ... »

« Ainsi » peut se mettre au début de la phrase ou après le verbe. « Ainsi donc » se met toujours au début de la phrase.

Exemples : Il apparaît **ainsi**, au terme de cette étude, que... etc.

**Ainsi donc**, comme on vient de le voir, ce sont bien toutes les classes de la population qui furent touchées par cette crise... etc.

FINALEMENT / EN DÉFINITIVE / EN CONCLUSION / POUR CONCLURE

Ces expressions introduisent explicitement la conclusion d'un exposé. Elles ne sont pas très originales, mais ont le mérite d'être sans ambiguïté. Elles peuvent toutes se mettre au début de la phrase ou après le verbe.

Exemples : **En définitive** aucun des arguments qu'on vient d'examiner ne paraît justifié, et l'on peut donc estimer que les députés ont eu raison de voter cette loi.

Disons simplement, **en conclusion**, qu'il est bien regrettable qu'une décision aussi sage et utile n'ait pas rencontré dans la population un plus large consensus.

**Finalement** trois choses sont donc à retenir de cet exposé...

On peut dire **pour conclure** que toutes ces décisions vont dans la bonne direction, mais qu'il reste encore beaucoup à faire pour venir à bout de ces difficultés.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_